



Docteur Jacques CATON
Président

Docteur Michel LEVY
Docteur Yves VERHAEGHE
Vice-Présidents

Docteur Jean-Luc BARON
Trésorier

Le 4 juin 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Portail Internet Sante : Un vrai risque médical

Le Ministère de la santé prépare un vaste portail Internet englobant notamment le site de l'Assurance Maladie et le service « Priorité Santé » de la Mutualité Française, destiné à délivrer des conseils médicaux à la population. Ce portail serait accompagné d'un numéro de téléphone pour, d'après nos informations, « des consultations médicales à distance ».

Les Syndicats et le Pôle AOC/CSMF n'ont jamais été concertés par le Ministère de la Santé sur ce projet, d'autant plus singulier, qu'il ne semble avoir pour autre objectif que de détourner les patients des cabinets médicaux libéraux.

Il s'agit d'un projet dangereux car si celui-ci est géré comme le site « Améli » de l'Assurance Maladie et que la CNAM a dû supprimer compte-tenu des erreurs trop importantes et des approximations, il y a beaucoup d'inquiétude à avoir pour les patients qui auraient recours à ces sites.

S'il s'agit d'un office visant à détourner les médecins des cabinets médicaux et leur donner des conseils de soins, ceci est extrêmement loin de la télémédecine, et l'on peut se demander qui endossera la responsabilité en cas de problème.

Le Pôle AOC/CSMF scandalisée demande le retrait de ce projet et pense que l'argent dépensé sur ce portail Internet santé serait bien mieux dépensé et investi pour le bienfait des patients ou pour élargir le champ de l'éducation thérapeutique et les champs des équipes soignantes.

Contact Presse :

Dr Jacques CATON	Port. : 06 07 39 76 15
Dr Michel LEVY	Port. : 06 20 04 62 50
Dr Yves VERHAEGHE	Port. : 06 07 66 40 59